

## UN DÉBAT SUR LA TRANSCENDANCE DE LA NATURE

*d'après les propos de Dominique Bourg\**

Le souci de fragilité de la terre né avec la révolution industrielle, marque la sensibilité de tous. Avant, les problèmes étaient locaux et aujourd'hui ils sont globaux et exigent des solutions politiques globales. Un exemple bien particulier porte sur la surcharge du gaz à effet de serre et ses changements climatiques qui en découlent (hausse moyenne des températures, du régime des pluies, du niveau des mers ...). Les risques sont devenus imprévisibles. Les conséquences à moyen et long terme ne sont pas mesurables.

Les politiques sont donc en difficulté car : "gouverner, c'est prévoir". Pour faire face, trois scénarios sont possibles : une écologie profonde, une philosophie autoritaire selon Hans Jonas, premier philosophe du politique, et le développement durable.

● Dans l'écologie profonde, la valeur de la nature est absolue. Cela conduit à revendiquer l'institution des droits de la nature selon une justice "bio-centrique". Mais ce processus est impossible à construire. La capacité d'ester en justice, de trancher un conflit et de se réclamer bénéficiaire d'un droit, sont une affaire d'hommes.

### UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA RICHESSE

Sous le titre "Reconsidérer la richesse" un rapport a été remis en mars 2002 au gouvernement français par Patrick Viveret. Il figure au premier plan parmi les travaux et initiatives récents visant à repenser les modes d'appréciation du développement, et concomitamment, à faire émerger des formes de régulation des économies qui laissent ouvert le droit au développement de tous<sup>1</sup>.

"Il s'agit de donner à ces deux facteurs de richesse majeurs que sont la vie et l'intelligence, les moyens de réaliser des potentialités aujourd'hui sous utilisées. La première condition est de nous éveiller du "sommeil dogmatique" qui nous fait croire que le calcul de la richesse, en particulier celui du produit intérieur brut, serait objectif et indépendant de critères idéologiques et sociaux.

On ne peut traiter des indicateurs sans s'interroger sur les choix, le plus souvent implicite et étranger au débat démocratique, qui les fondent. La question des critères (et du corps d'hypothèses qui les sous tend) précède donc celle des indicateurs. Or les choix de représentation et de calcul de la richesse, construits à l'heure des révolutions industrielles, sont de plus en plus inadaptés aux questions majeures de nos sociétés. Les "nouveaux" facteurs de richesse placés spectaculairement sur le devant de la scène économique par la mutation informationnelle et la "révolution du vivant" que sont la vie et l'intelligence sont aussi, paradoxalement, les plus anciens. Mais la révolution industrielle n'a retenu d'eux qu'une part réduite : un travail humain déshumanisé et transférant l'intelligence aux machines d'une part, une nature réduite à n'être qu'un facteur de production sans que l'on s'interroge sur ses conditions de renouvellement et sur les lois qui gouvernent ses écosystèmes, d'autre part. Il est donc nécessaire de replacer les fondamentaux de l'économie dans le cadre des "fondamentaux écologiques et anthropologiques" qui conditionnent sa propre viabilité.

L'objectif est moins, dans cette perspective, d'élaborer un indicateur unique comme le PIB<sup>2</sup> que de s'engager dans la direction d'évaluations multicritères en fonction des enjeux d'information, de connaissance ou d'action des problèmes à traiter.

Outre le temps, les indicateurs les plus robustes et les plus susceptibles d'usages multiples sont ceux qui sont les plus proches des "fondamentaux écologiques et anthropologiques".

- indicateurs de nuisance et de destruction pour l'état des ressources vitales de la biosphère et de la planète ;  
- indicateurs démographiques, de causes de mortalité, de causes de maladies les plus graves, de mise en danger de la vie physique ou psychique des humains, de causes de destruction du lien social les plus manifestes.

Ceux qui se rapprochent aujourd'hui le plus de cette perspective sont les "indicateurs de développement humain" réfléchis au sein du PNUD, d'une part et les "indicateurs de développement durable"<sup>3</sup> d'autre part. Une synthèse serait nécessaire entre ces deux approches".

*extraits du rapport de P. Viveret*

\* Philosophe, Université Technologique de Troyes.

1 - L'Alliance pour un Monde Responsable, Pluriel et Solidaire et la "charte des responsabilités humaines qu'elle propose ; la Charte de la terre, la promotion par le Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale du " bilan sociétal " des entreprises...

2 - Qui lui même n'est apparemment simple et unique que sous sa forme de vulgate liée à la religion de la croissance.

3 - Plusieurs organismes, en particulier en lien avec le PNUD, travaillent en ce sens. Cf également les Rapports sur l'environnement et le développement du Centre for Science and Environment, Delhi.

- Selon Hans Jonas, nous sommes dans une impasse écologique mortelle, puisque nous ignorons les conséquences de nos décisions technologiques à moyen et long terme. Le système capitaliste, fondé sur la recherche du bonheur à travers la consommation matérielle n'est pas la solution. En revanche les systèmes de l'Est avec un pouvoir central fort présentaient cet avantage. Hans Jonas propose une "tyrannie bienveillante et bien informée".
- La voie du développement durable est un scénario plus démocratique de notre avenir pour tous (Commission Brundtland). C'est une conception moderne du développement qui envisage de

satisfaire les besoins, et non les désirs, des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Mais actuellement, ce nouveau mode de développement est tout et rien. Il faudrait pourtant agir avec plus de précaution dans la gestion du risque technologique : ... nous ne sommes pas appelés à devenir maîtres de la nature. La démocratie participative est nécessaire: On ne peut arriver à infléchir les comportements – sur la durée d'une génération, et non pas dans l'année- qu'en comptant sur la prise de conscience et la volonté des citoyens consommateurs – usagers.